

Les fanatiques du PIB

Les récentes réformes du chômage s'inscrivent dans un projet global de « modernisation » de la sécurité sociale. Les choix politiques dans ce domaine ne sont propres ni à notre pays, ni même à l'Europe. Ils se fondent sur un modèle de management social, conçu et inauguré dans le monde anglo-saxon : le modèle de l'« Etat social actif ». En Belgique, tous les gouvernements se sont convertis à ce nouvel évangile depuis 1999. Les conséquences de ces orientations idéologiques sont nombreuses et profondes. Elles touchent à notre vie quotidienne, mais aussi à nos façons de nous définir et de « faire société ».

En matière d'emploi et de sécurité sociale, une vision du monde prévaut à l'heure actuelle en Belgique et dans l'Union européenne. Il s'agit d'une grille de lecture partagée par de nombreux acteurs, parmi lesquels des économistes, des politiques, des chefs d'entreprises et des dirigeants syndicaux. Elle s'impose comme une représentation dominante au sein même des populations : elle affecte notre façon de nous percevoir, de nous définir et de nous évaluer.

Selon cette vision du monde, la société civile comprend deux catégories de citoyens. Les premiers sont ceux qui produisent un travail mesurable : en heures, en volumes de production ou en retour sur investissement. Ce sont les travailleurs, les entrepreneurs, les investisseurs. Ils sont réputés participer *activement* au bien de la collectivité.

Ces citoyens incarnent une normalité vertueuse. Ils contribuent aux échanges économiques en utilisant des conventions reconnues comme légitimes : un contrat de travail, attribuant une rémunération à une prestation ; une facturation, actant la vente d'un bien ou d'un service ; un titre financier, en contrepartie d'un investissement.

Leurs revenus (de salarié, d'indépendant ou d'actionnaire) sont considérés comme la rétribution légitime (et plus ou moins équitable) de leur participation concrète à la vie économique. Cette participation est mesurable : elle peut s'exprimer en pourcentage du produit intérieur brut (PIB).

POPULATION PROBLÉMATIQUE

La seconde catégorie est constituée de tous ceux qui, volontairement ou non, de manière durable ou occasionnelle, se trouvent dans des situations de non-emploi, de non-entrepreneuriat, de non-investissement. Il s'agit notamment des chômeurs, des travailleurs en pause carrière ou en congé de maladie, et des (pré)retraités. Ils sont réputés bénéficier *passivement* du bien de la collectivité.

Ces citoyens-là constituent une population problématique : ils ne nouent pas (ou plus, ou pas encore) des relations économiques reconnues comme légitimes, avec un employeur, un partenaire ou un client. Les travailleurs intermittents font régulièrement partie du lot puisque, par définition, leurs périodes d'inactivité sont récurrentes. Seuls des contrats nombreux et/ou largement rémunérés sont susceptibles de les élever au rang de citoyen de la première catégorie, au moins provisoirement.

En tout ou en partie, cette population réputée *passive* tire ses revenus des caisses de la sécurité sociale. Apparemment, ces revenus ne sont pas (ou pas seulement) liés à une production convertible en points de croissance. Ils n'émanent pas (ou pas uniquement) d'activités « PIB-compatibles ».

C'est pourquoi, aux yeux des travailleurs, des entrepreneurs et des investisseurs, ces revenus dits de *remplacement* tendent à être considérés comme suspects. Les citoyens qui en bénéficient finissent même par passer pour une charge pesant sur la collectivité. Une part grandissante de l'élite politique (et du corps social) voit alors en eux des « inadaptés », des « profiteurs », voire des « parasites ».

S'INSÉRER ET S'ACTIVER

Certains éléments de cette population soi-disant passive tentent de démontrer qu'ils sont loin de rester sans rien faire. Ils énumèrent avec enthousiasme leurs réalisations : parfois bénévoles, volontiers sous-payées, celles-ci leur donnent le sentiment de contribuer *activement*, eux aussi, au bien commun.

Mais c'est en vain qu'ils tentent de faire valoir l'intérêt et la valeur de ces productions. Leur problème, en effet, n'est pas qu'ils ne produisent pas, mais qu'ils produisent à côté : en dehors du cadre promu par le modèle économique en vigueur, dont le PIB est l'étalon.

Pour entrer dans ce cadre, il faut (et il suffit de) trouver une place durable sur le marché où l'on évolue : marché de l'emploi, marché à l'exportation, marchés financiers, etc. A chaque citoyen de se débrouiller pour « s'insérer », sur au moins l'un de ces marchés. Ne pas y parvenir, ou pas assez, c'est attirer sur soi la suspicion : apparaître comme un élément déviant, qui se complait dans une oisiveté coupable.

Selon cette logique, les situations de non-emploi, de non-entrepreneuriat et de non investissement doivent rester provisoires et exceptionnelles. Le temps consacré à des activités qui ne sont pas « PIB-compatibles » doit tendre vers zéro. A la limite, cette représentation du réel ne tolère qu'un seul mode d'existence : l'infatigable quête de l'embauche, de la vente ou de la plus-value. L'individu est censé s'accomplir grâce aux efforts consentis pour se fondre dans le flux économique et financier, assimilé au flux de la Vie.

JE POSTULE DONC JE SUIS

S'agissant en particulier des travailleurs salariés, chaque individu en bonne santé et sans contrat d'embauche sera présumé *demandeur d'emploi* : toute personne dépourvue d'un poste sera supposée en chercher un, si possible sans relâche. Imaginer qu'elle puisse s'atteler à autre chose, c'est déjà faire preuve d'incivisme. Du reste, seule cette quête frénétique de l'*insertion*, preuves à l'appui, ouvrira un droit (provisoire) à un éventuel *revenu de remplacement*¹.

Je postule donc je suis : telle pourrait être la devise inscrite à l'entrée de l'Office National de l'Emploi, qui veille à l'identification, à l'encadrement et à la reconversion des salariés au chômage, en recourant éventuellement à des sanctions. Mais cette posture de l'ONEM n'est elle-même qu'une conséquence d'une attitude plus générale, adoptée par tous les acteurs du dialogue social.

Nous vivons en effet une situation confuse où ces derniers (politiques et simples citoyens, organisations patronales et syndicales) s'exhortent mutuellement à tout faire pour « créer de l'emploi ». Comme si l'unique horizon souhaitable était l'insertion du plus grand nombre dans un gigantesque et frénétique *marché de l'emploi*, voué à une *création de richesse* entièrement mesurable, garante du *beau bulletin* de l'entreprise ou de l'État.

¹ L'Office National de l'Emploi (ONEM, organisme fédéral) octroie sous condition des allocations de chômage ou d'insertion. Le Centre Public d'Action Sociale (CPAS, organisme communal) octroie sous condition un revenu minimum. A divers degrés, l'un et l'autre lient leur intervention financière aux efforts consentis par le demandeur pour réintégrer le marché de l'emploi. Au passage, rappelons que CPAS signifiait jadis « Centre Public d'Aide Sociale ».

La pertinence de cet objectif est-elle interrogée ? Non, ou pas de manière audible. Même le monde artistique et culturel, lorsqu'il prétend défendre sa contribution singulière à la richesse d'un territoire, s'empresse de l'exprimer triomphalement en termes de créations d'emplois et de croissance du PIB.

L'ETAT SOCIAL ACTIF

Ainsi se construit un vivre ensemble d'un nouveau genre, où seule une contribution aux chiffres de la croissance confère une légitimité, une raison d'être... et un droit de cité. Quant au travailleur qui ne s'insère pas sur le marché de l'emploi, il se trouve de facto exclu des mécanismes de solidarité qui ont cours dans cette cité.

Trouver un employeur devient dès lors l'épreuve majeure, celle dont l'issue détermine l'accès à un minimum de stabilité face aux aléas de l'existence... et la possibilité de se projeter dans l'avenir.

Cette façon de construire le monde et de « faire société » participe d'une nouvelle conception de l'Etat social, qui s'est imposée dans l'Union européenne au cours des quinze dernières années. Dans un contexte de mondialisation et de concurrence croissantes, l'*État Providence (Welfare State)* s'est trouvé remplacé par l'*État social actif (Workfare State)*².

Au sein de ce nouveau modèle, l'État n'a plus pour vocation de veiller au bien-être de ses citoyens, mais seulement de veiller au dynamisme du marché de l'emploi. Le bien-être suivra tout naturellement (du moins pour ceux qui *s'insèrent* sur ledit marché). Ce désengagement de l'État constitue une réponse à des contraintes budgétaires croissantes, ainsi qu'une adaptation aux valeurs désormais dominantes de l'autonomie et de l'individualisme.

Conçu aux États-Unis au début des années '70, ce paradigme met un peu moins de trente ans pour traverser l'Atlantique. Il est finalement adopté par l'Union européenne qui, en mars 2000, le place au centre de sa « stratégie de Lisbonne ». La Belgique s'y rallie à la même époque, sous l'impulsion de Frank Vandenbroucke, ministre des Affaires Sociales et des Pensions dans le Gouvernement Verhofstadt I.³

Tous les exécutifs suivants *s'emploieront* à implémenter toutes les mises à jour du logiciel... et à *activer* consciencieusement leur population. L'équipe Di Rupo ne fera pas exception, bien au contraire⁴. Sans surprise, les actuelles majorités fédérale et régionales poursuivent allègrement dans cette voie : le gouvernement fédéral (dit « des droites ») et le gouvernement régional wallon (dit « progressiste ») s'adonnent au même culte de la croissance et de l'emploi.⁵

DERNIER REMPART

C'est dans ce contexte que le citoyen moyen (celui dont les ressources financières s'épuisent rapidement quand rien ne les alimente) se trouve plongé. Le modèle idéologique et politique dont on vient d'esquisser les contours ne détermine pas seulement son existence matérielle au quotidien. Il est également porteur d'un discours normatif sur la place qui lui revient parmi ceux qui l'entourent. Il livre enfin un jugement quant à la valeur et à la légitimité de ce qu'il fait et de ce qu'il est.

2 Pour un historique et une analyse détaillés, voir G. MATAGNE, « De l'Etat Social Actif à la politique belge de l'emploi », CRISP, *Courrier hebdomadaire* n°1737-1738, Bruxelles, 2001.

3 *Ibid.*, p. 10.

4 Voir J. FANIEL, « Activez... votre langage ! » dans *Imagine demain le monde*, n°91, mai-juin 2012.

5 Je renvoie ici à mon article : « Sainte-Croissance, priez pour nous ! », Barricade asbl, décembre 2014.

Rien ne laisse entrevoir un quelconque amendement de ce modèle. Au contraire, tous les États de l'Union européenne voient croître le rythme et l'ampleur des réformes de la Sécurité Sociale. Là où il s'était développé, le modèle hérité des Trente Glorieuses est désormais tenu pour insoutenable, voire indésirable... parfois par les citoyens eux-mêmes⁶. Partout ailleurs, les solidarités traditionnelles (notamment familiales) constituent les derniers remparts, fragiles, face aux assauts de ceux qu'on pourrait nommer les fanatiques du PIB.

STEVE BOTTACIN

Avril 2015

SOURCES ET RESSOURCES

BOTTACIN, Steve, « *Sainte-Croissance, priez pour nous !* », Barricade asbl, décembre 2014.

FANIEL, Jean, « Activez... votre langage ! » dans *Imagine demain le monde*, n°91, mai-juin 2012.

FRIOT, Bernard, *Emanciper le travail. Entretiens avec Patrick Zech*, Paris, La Dispute, 2014.

INSTITUT BVA, *Baromètre d'opinion Drees 2014*, Avril 2015.

MATAGNE, Geoffroy, « *De l'Etat Social Actif à la politique belge de l'emploi* », CRISP, *Courrier hebdomadaire* n°1737-1738, Bruxelles, 2001.

SMEESTERS, Eric, *L'arène ou le maquis ?*, Smart, 24/06/2014.

Voir également les études et analyses d'éducation permanente de Smart : <http://smartbe.be/fr/comprendre/>

⁶ « Depuis 2010, les Français sont de plus en plus nombreux à penser que les prestations sociales ne devraient pas être universelles, mais bénéficier aux seuls cotisants. » Voir Institut BVA, *Baromètre d'opinion Drees 2014*, Avril 2015, p. 5.